



**EN DIRECT  
DU CONSEIL MUNICIPAL**  
[www.othis.fr](http://www.othis.fr)

**SEANCE DU 25 JUIN 2008**

### **Finances**

#### **Approbation du Compte Administratif 2007** *Rapporteur : Martial GELINAT*

Le Compte Administratif 2007 a dégagé un excédent de 1 054 368,93 € repris au Budget Primitif 2008.

M. CORNEILLE a salué la rigueur de la gestion municipale qui a permis de doter Othis d'équipements majeurs durant le mandat 2001/2008, tout en laissant à la disposition de l'équipe suivante un excédent qui peut permettre la mise en œuvre dès 2008, des premiers engagements pris devant la population en mars dernier. La qualité de la gestion municipale est un gage d'assurance pour l'avenir.

M. ROMANDEL l'en a remercié et précisé qu'il s'agissait du fruit d'un travail collectif d'autant plus nécessaire en période de désengagement financier de l'Etat et de baisse drastique du pouvoir d'achat.

#### **Approbation d'une convention avec la Communauté de Communes de la Plaine de France portant reversement d'une subvention au budget eau potable au titre de l'année 2008**

*Rapporteur : Michel QUERREC*

Le Conseil Municipal a approuvé le reversement d'une subvention au budget eau potable de la Communauté de Communes de la Plaine de France. Cette disposition concerne l'ensemble des communes de l'Intercommunalité. Ce versement permis par la Dotation de Solidarité Communautaire allège la facture des usagers.

### **Enfance et Jeunesse**

#### **Subvention à la Caisse des Ecoles** *Rapporteur : Catherine BERNASZUK*

Le Conseil Municipal a alloué une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € à la Caisse des Ecoles. Pour mémoire, créée il y a 31 ans, la Caisse des Ecoles d'Othis participe au financement de nombreuses activités dans les domaines scolaires et péri-scolaires : distribution de livres aux élèves de CM2 en fin d'année et aux élèves de maternelle à Noël, aide aux bibliothèques, participation aux fêtes annuelles des écoles, organisation des accueils pré et post scolaires, des centres de loisirs et des études surveillées. Il convient de noter que le fonctionnement des accueils pré et post scolaires est en augmentation de 15 % et celui des centres de loisirs de 23 %. La Municipalité a ainsi décidé d'ouvrir un 3<sup>ème</sup> centre de loisirs en septembre prochain à l'école des Huants. La Caisse des Ecoles financera par ailleurs l'accueil le 25 septembre prochain, du « Camion des Mots », une structure pédagogique et ludique permettant aux enfants de se familiariser avec le maniement de la langue française.

### **Vie sociale**

#### **Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** *Rapporteur : Patrick KURNIK*

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € au Centre Communal d'Action Sociale, pour ses actions et interventions en faveur de la solidarité avec nos concitoyens éprouvés par la vie. Il convient de noter qu'en raison des difficultés croissantes de nombre de nos concitoyens dont le pouvoir d'achat a été amputé par les mesures de déremboursement des médicaments, de franchise médicale, de hausse des tarifs du gaz, d'atteinte aux allocations familiales et sociales, décidées par le Gouvernement, les aides accordées par le C.C.A.S. sont pour ce 1<sup>er</sup> semestre en augmentation de 300 % par rapport à la même période l'année dernière. Le nombre de familles aidées est lui aussi en forte progression.

## **Dénomination des nouveaux locaux du Centre Communal d'Action Sociale**

*Rapporteur : Alain POURRAT*

Le Conseil Municipal a donné aux nouveaux locaux du Centre Communal d'Action Sociale qui ouvriront mi-septembre sur la place Jean Jaurès, le nom de Jean-Claude CAZILHAC, récemment disparu. Il a œuvré comme conseiller municipal et bénévole associatif des années durant au service des Othissois, en particulier dans le domaine de la solidarité. MM. CORNEILLE et ROMANDEL ont souligné en présence de Mme CAZILHAC, que la collectivité témoignait ainsi sa reconnaissance à un homme dont la vie a été toute entière dévouée aux autres, à la justice et à la fraternité.

## **Vie scolaire**

### **Motion sur la situation du lycée de Longperrier** *Rapporteur : Alain ROMANDEL*

MM. ROMANDEL et CORNEILLE se sont indignés de la situation réservée au lycée de Longperrier par le Ministre de l'Education Nationale et le recteur de l'Académie de Créteil. En raison de son classement et de ses résultats préoccupants, cet établissement devrait faire l'objet de l'attention toute particulière des autorités académiques. Pourtant 10 suppressions de postes ont été décidées au mépris de l'intérêt des élèves. A leur initiative, 170 élus du canton condamnent une décision inappropriée aux besoins du secteur.

### **Motion sur la préparation de la rentrée scolaire** *Rapporteur : Bernard CORNEILLE*

La Municipalité a déploré l'impréparation et la précipitation avec lesquelles l'Education Nationale met en œuvre la suppression des cours le samedi matin dans le primaire et regretté l'absence de concertation préalable avec les collectivités. En effet les décisions de l'Education Nationale ont un impact sur l'organisation des services municipaux comme sur la vie sociale et associative en général. La Municipalité a souhaité l'organisation dès la prochaine rentrée, d'une concertation préparatoire à la rentrée 2009/2010 qui prenne aussi en compte une réflexion plus générale sur la politique éducative et les besoins réels des écoliers.

## **Vie associative : Rapporteur : Christian DOMENC**

### **Subvention exceptionnelle à l'association « les Ailes De l'Espoir »**

Le Conseil Municipal a octroyé 300 € à l'association « Les Ailes de l'Espoir » pour l'achat d'un fauteuil au sportif Sébastien MAUBRE qui représentera la France aux prochains Jeux Olympiques handisports à Pékin.

### **Subvention exceptionnelle au Moto Club Othis Céline**

Le Conseil Municipal a alloué à l'Association MOTO CLUB OTHIS CELINE 1 000 €, pour l'organisation d'un Tour de France à moto afin de collecter des fonds pour l'Association Française contre les Myopathies.

## **Environnement**

### **Motion pour l'instauration d'un couvre-feu nocturne à Roissy** *Rapporteur : Vélia HENNEQUIN*

Le Conseil Municipal a adopté une motion demandant l'instauration d'un couvre-feu nocturne sur l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle. M. CORNEILLE a indiqué qu'il présenterait le jeudi 26 juin au Palais d'Iéna, à la Commission Dermagne, les demandes formulées par la ville d'Othis en matière de développement durable : une meilleure protection des riverains ; un accès facilité et accru au pôle de Roissy et à ses emplois.

## **Urbanisme**

### **Aire d'accueil des gens du voyage** *Rapporteur : Jean-Paul LECOMPTE*

Appelé à délibérer sur la création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, le Conseil Municipal a indiqué que la ville d'Othis n'élargirait pas son périmètre urbanisable conformément aux engagements pris devant la population, et demandait à l'Etat préalablement de remplir toutes ses obligations en pourvoyant notamment notre secteur en équipements publics nécessaires et attendus.

## **Informations**

### **Un second Lycée dans le canton**

M. ROMANDEL, Conseiller Régional d'Ile-de-France, a indiqué que la Région Ile-de-France venait de choisir l'architecte du futur lycée de Dammartin-en-Goële. L'établissement accueillera à terme 1257 élèves. La construction de la 1<sup>ère</sup> phase, qui débutera en juin 2010, permettra de scolariser 800 élèves dans des filières d'enseignement général, industriel et tertiaire, en lien avec le pôle de Roissy.

### **RD26E**

M. CORNEILLE, Conseiller Général, a indiqué que le Département réaliserait à partir du 30 juin, pour une durée de 15 jours, des travaux de rénovation de voirie sur le RD26E, du cimetière à l'entrée de Beaumarchais. A cet effet la circulation sera alternée en journée.